

Fédérations Syndicales des Cheminots CGT.CFDT.CFTC.SUD-RAIL.UNSA.CFE/CGC.FGAAC

**POUR LE SERVICE PUBLIC ET LES REVENDICATIONS SOCIALES
MANIFESTONS TOUS ENSEMBLE À PARIS LE 08 FEVRIER 2007 !**

Face à la détérioration du climat social et aux légitimes inquiétudes qu'expriment de plus en plus de cheminots quant à l'avenir de la SNCF, de nombreuses initiatives revendicatives unitaires se sont développées depuis plusieurs semaines et jusqu'à ces derniers jours.

Dans différents sites les cheminots se mobilisent pour contester des choix socio-économiques et leur opposer d'autres orientations.

Des avancées sont obtenues en matière d'évolution de l'emploi au statut, d'amélioration des conditions de vie et de travail, de rémunération, d'organisation de la production, d'avenir de certains métiers...

Cela dit, nombre de situations demeurent dégradées et des sujets de profonds mécontentements et de préoccupations sérieuses persistent.

Il en est ainsi de la préparation du budget 2007 de l'entreprise, de l'issue des discussions dites « techniques » entre le gouvernement et la Direction de la SNCF au sujet de la mise aux normes comptables internationales des comptes de la SNCF et ses répercussions sur notre régime spécial de retraite.

Les orientations qu'entend donner la Direction de l'entreprise à la suite des travaux du « Comité Spécial FRET » entretiennent l'inquiétude de tous les cheminots quant à l'avenir du FRET SNCF et des conséquences qui pourraient en résulter pour le statut de l'entreprise publique.

Allons-nous vers la mise en œuvre de décisions en rupture avec la politique du Plan FRET 2004-2006 qui a considérablement déstructuré et affaibli l'activité ou allons-nous vers des adaptations à la marge en continuant de privilégier la seule logique financière qui a prévalu jusqu'alors avec les résultats catastrophiques que chacun peut mesurer ?

Au-delà du FRET, c'est l'avenir de l'ensemble du service public SNCF qui est en jeu.

Les négociations qui vont s'ouvrir pour la mise en place d'une Convention Collective applicable dans les entreprises ferroviaires privées sont également un enjeu important pour l'avenir. Aux patrons du privé, au gouvernement et à la direction de la SNCF qui veulent imposer le dumping social, les fédérations syndicales répondent unanimement un seul statut pour tous les salariés du rail, une seule réglementation du travail : le statut de cheminot, le décret de janvier 1999 repris dans notre RH 0077.

Comme pour l'ensemble des salariés la question des salaires et du pouvoir d'achat est en bonne place dans les exigences qu'expriment les cheminots.

Aussi les négociations salariales qui vont s'ouvrir à la SNCF début 2007 doivent tenir comptes de ces attentes et être mises sous le contrôle et la pression des cheminots.

L'ensemble de ces questions revendicatives nécessite la poursuite de la mobilisation dans laquelle tous les cheminots actifs retraités se retrouvent.

En lien avec l'activité revendicative développée au quotidien à partir des besoins et revendications exprimées dans les établissements et les services et afin de continuer à peser sur les choix socio-économiques de la Direction et du Gouvernement dans une période particulière,

Les Fédérations syndicales des cheminots CGT-CFDT-CFTC-SUD-RAIL-UNSA-CFE/CGC-FGAAC appellent les cheminots actifs et retraités à s'investir dans la construction d'une

**GRANDE MANIFESTATION NATIONALE DES CHEMINOT(E)S
le 08 Février 2007 à PARIS**

Paris, le 18 Décembre 2006